Tourbières-INFOS

Bulletin documentaire électronique

n°20 – Février/Mars 2007

Le ***Pôle-relais Tourbières*** est animé par la *Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels*.

SOMMAIRE

Références de documents	p. 1
Actualités	p. 12
Les tourbières en région	p. 16
Parmi les actions du Pôle-relais Tourbières	p. 17
Les tourbières au-delà de nos frontières	p. 19



REFERENCES DE DOCUMENTS

◆ ***Tourbières et forestiers***. Pôle-relais tourbières. 2006. 4 p.



Cette plaquette présente d'abord les grands types de tourbières en France et leurs enjeux de préservation. Elle liste ensuite les actions que les forestiers peuvent mettre en place pour ne pas porter atteinte à ces milieux. Enfin, des exemples de réalisations concrètes sont détaillés :
- Collaboration entre élus, forestiers (privés et publics) et naturalistes dans le Cantal
- Gestion de milieux tourbeux en forêt domaniale de Rambouillet (Yvelines)
- Réserve naturelle nationale du Luitel : restauration d'une tourbière remarquable envahie par les épicéas (Isère)
- Le peuplier et les enjeux environnementaux : connaissances actuelles et évolutions des pratiques

Cette plaquette est téléchargeable sur le site internet du Pôle-relais tourbières : http://www.pole-tourbieres.org/docs/plaquette%20_foret.pdf

◆ ***Tourbières et collectivités territoriales***. Pôle-relais tourbières. 2006. 4 p.



Cette plaquette présente d'abord les grands types de tourbières en France et leurs enjeux de préservation. Elle liste ensuite les actions que les collectivités territoriales peuvent mettre en place pour ne pas porter atteinte à ces milieux. Enfin, des exemples de réalisations concrètes sont détaillés :
- Tourbière de la lande Mouton (Manche) : une concertation réussie pour restaurer la tourbière
- Programme d'Action régional en faveur des Tourbières de Franche-Comté (PRAT) : une politique volontariste et durable de protection des tourbières
- « Les cahiers du patrimoine naturel » : des informations pratiques pour préserver les milieux naturels d'Eure-et-Loir

Cette plaquette est téléchargeable sur le site internet du Pôle-relais tourbières : http://www.pole-tourbieres.org/docs/plaquette_collectivites_territoriales.pdf

◆ ***Sur le chemin des tourbières***. *Lettre du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne*, n°6, janvier 2007, p. 3

Dans le cadre de Natura 2000, sous la houlette du Parc, deux tourbières se sont vues dotées d'un sentier de découverte : la tourbière du Jolan dans le nord-est du Cantal et la tourbière de la Taphanel à Riom-ès-Montagnes. Le premier sentier chemine sur 5,5 km autour du lac-tourbière et présente aux visiteurs la politique Natura 2000, les milieux et les espèces remarquables, l'adaptation de la faune et de la flore, et l'évolution de la tourbière au fil du temps. Le second sentier chemine d'abord autour du lac des Bondes pour observer les oiseaux migrateurs, et présente ensuite les richesses patrimoniales de la tourbière.

Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ ***Les zones humides et l'élu en Midi-Pyrénées***. UMINATE ; Nature Midi Pyrénées. Décembre 2006. 4 p.



Cette plaquette synthétique s'articule autour de quelques questions-clé : qu'est-ce qu'une zone humide ? à quoi ça sert ? quel est le rôle du maire dans leur gestion quotidienne ? quels sont les outils à disposition de l'élu pour une gestion à long terme ? quelle fiscalité spécifique aux zones humides ? où trouver les fonds en faveur des zones humides ? S'y ajoutent quelques encarts « les grandes lois applicables aux zones humides », « l'arsenal pénal de protection » et pour en savoir plus « les centres de ressources et quelques références bibliographiques ».

Cet article est disponible au format pdf auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ ***Tourbière des Froux, commune de Manou : livret de découverte***. Parc naturel régional du Perche. 2006. 27 p.



La tourbière des Froux (Eure-et-Loir) est un site communal de 8,5 ha, composé de 6,5 ha de tourbières et de 2,5 ha de bois. En 1998, la réserve biologique dirigée de la forêt communale de Manou est créée, et parallèlement le site est inscrit au programme LIFE « Tourbières de France » ; il fait aujourd'hui partie du réseau Natura 2000. Le présent livret accompagne le visiteur sur un sentier aménagé d'environ 1,4 km, et lui permet de découvrir et comprendre les caractéristiques écologiques et les richesses patrimoniales du site : la tourbière, la lande tourbeuse, le boisement humide, la forêt domaniale, la rivière « l'Orème », les formes des arbres, la fougeraie.

Ce livret peut être obtenu auprès du secrétariat du Parc du Perche : secretariat@parc-naturel-perche.fr

◆ ***Marais poitevin : paroles d'habitants.*** Parc interrégional du Marais poitevin. 2006. 10 p.



Cette brochure, destinée aux élus des communes, rassemble les témoignages des habitants du Marais Poitevin, recueillis dans le cadre de la consultation publique pour le projet de Parc naturel régional. Ils y expriment leurs regards, leurs aspirations, leurs motivations et leurs engagements en tant que citoyen qui vivent et travaillent sur ce territoire. Cette démarche illustre la mobilisation de la population et l'esprit de concertation lié au projet.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :
http://www.parc-marais-poitevin.fr/upload/manifestations/dossier_728.pdf

◆ DURAND, F ; GAUMAND, C ; VERREL, JL. 2006. ***Propositions pour la constitution d'un laboratoire de référence dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.*** Inspection Générale de l'Environnement. 55 p.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en place de programmes de surveillance prévus par la Directive Cadre sur l'Eau. Le présent rapport dresse un état des lieux des opérateurs existants, qu'ils soient publics ou privés (IFREMER, CSP, DIREN, laboratoires d'analyses…), et de leurs prestations respectives ; face au besoin d'harmonisation des méthodes et d'une structure dédiée (centralisation, diffusion), les auteurs formulent la proposition d'un consortium d'organismes experts plutôt qu'une nouvelle structure autonome. Ce laboratoire de référence, à envisager préférentiellement sous la forme d'un contrat de partenariat, se doterait d'un Comité de pilotage et d'un Conseil d'orientation. De nombreuses activités lui seraient confiées autour de quatre grandes thématiques :
- Elaborer et promouvoir des techniques et des méthodes
- Garantir la performance des laboratoires
- Participer aux travaux de normalisation (nationaux et européens) et appuyer les positions françaises au sein des groupes d'experts européens
- Assurer une veille scientifique et technique

Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :
http://www.environnement.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport__Laboratoire_eau_et_milx_aquat.pdf

◆ ***La recherche en appui aux politiques environnementales. Présentation des programmes de recherche financés et pilotés par le MEDD***. Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. 2006. 52 p.

Le MEDD pilote et finance près de 30 programmes pluriannuels de recherche couvrant de nombreux domaines : biodiversité et patrimoine naturel, changement climatique, milieux aquatiques…Un premier chapitre présente quatre exemples concrets d'utilisation de ces recherches : recommandations concrètes pour les gestionnaires, conception d'outils d'aide à la décision, conception et mise au point de modèles, protection de la santé publique. Un deuxième chapitre décrit de façon détaillée les recherches par grands domaines (objectifs, budget, résultats, contact). On lira par exemple la fiche consacrée au PNRZH, Programme national de Recherche sur les Zones Humides, ayant contribué à développer les connaissances sur les tourbières notamment. Le troisième chapitre présente les partenaires et les tutelles.

Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :
http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/SRP_ProgrammesRecherche_dec2006.pdf

◆ MAWET, A. 2006. ***L'Aulne glutineux (Famille des Bétulacées)***. *Hautes-Fagnes*, n°4, p .16-18

Dans la série « Arbres familiers du Haut-Plateau fagnard », l'article nous décrit l'écologie de cet arbre hygrophile : son habitat, ses racines, ses feuilles, ses fruits, son bois, ses caractéristiques distinctives par rapport à Alnus incana*. L'auteur nous renseigne également sur l'origine du nom, les patronymes et noms de lieux associés à cet arbre, et évoque les menaces pesant sur l'arbre.*

Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ ORHANT, G ; LOHEZ, D. (coord.). 2006. ***Les coléoptères aquatiques du bassin Artois-Picardie***. Agence de l'eau Artois-Picardie. 56 p.



Important groupe d'invertébrés des eaux douces continentales, les coléoptères aquatiques comptent en France 656 espèces réparties dans 22 familles. Ils occupent toutes les zones humides : lacs et étangs, marais et tourbières, fossés, rivières, pannes dunaires…et sont souvent utilisés comme indicateurs de la qualité des eaux et des milieux. Une quarantaine d'espèces est ici présentée sous forme de fiches d'identité : mensurations, premiers états, habitat, situation dans le bassin Artois-Picardie, répartition, durée de vie, degré de sensibilité. La diversité des coléoptères est aujourd'hui menacée par les activités humaines, l'invasion d'espèces exotiques, ou le réchauffement climatique.
En annexes : les coléoptères aquatiques inscrits dans les textes réglementaires, statut des espèces en France, bibliographie, adresses d'associations et liens web pour aller plus loin.

Cette brochure est disponible sur simple demande auprès du Service documentation de l'Agence de l'eau Artois-Picardie : d.poncet@eau-artois-picardie.fr

◆ CLAUCE, F ; MAZERY, B. ***Les milieux forestiers en zone humide : intérêts et préconisations de gestion.*** Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Nord Pas-de-Calais / Picardie. 24 p.



Cette brochure s'adresse aux décideurs, aux partenaires techniques et scientifiques, aux propriétaires forestiers. Après une définition des zones humides, sont déclinés les principaux habitats forestiers des zones humides, et leur richesse écologique. Sont ensuite évoqués la dynamique naturelle des zones humides, et leurs rôles bénéfiques pour la préservation de la ressource en eau. Dans ce contexte, la productivité forestière est très contrastée et la gestion sylvicole doit s'adapter aux différentes contraintes : difficultés de mécanisation, risque de remontée de nappe, risque de pollution des eaux. Quelques obligations réglementaires sont rappelées, notamment la proximité des cours d'eau, les périmètres de captage, le PPRI.

Cette brochure est disponible sur simple demande auprès du CRPF Nord Pas-de-Calais / Picardie : nordpicardie@crpf.fr

◆ LECOMTE, J. 2006. ***La mesure des impacts de certaines activités humaines sur les invertébrés.*** *Insectes*, n°143, 4è trimestre, p. 9-10

L'amélioration des connaissances sur la biologie des insectes devrait nous permettre de déterminer les facteurs environnementaux favorables et défavorables ; inversement, les impacts des perturbations du milieu peuvent être analysés à partir de notre connaissance des insectes. Ces éléments peuvent-ils nous aider à mieux protéger certains insectes ? Des observations montrent que certaines activités humaines peuvent avoir un impact positif sur la biodiversité ; la biodiversité peut aussi être évaluée à partir de la notion d'« assemblage », c'est-à-dire la liste des différentes espèces partageant un même habitat, et du nombre de leurs interactions (prédation, concurrence trophique..) ; l'étude de ces associations et le maintien de leur intégrité peut aussi être une des clés de conservation des espèces. Un certain nombre de micro-mesures peuvent ainsi contribuer à freiner l'érosion de la biodiversité.

Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ MOUQUET, C (coord). 2006. ***Synthèse des connaissances des invertébrés sur trois Espaces Naturels Sensibles du département de la Manche : tourbière du ruisseau de Boutron (Saint-Clément, Rancoudray), Vallée de l'Ay (Lessay, Vesly, Saint-Patrice de Claids et Millières) et Parc Lévèque (Coutances).*** GRETIA. 59 p. + annexes.

La présente étude a été réalisée à la demande du Conseil Général de la Manche. Concernant la tourbière du Ruisseau de Boutron (aussi appelée « tourbière de la Lande Mouton ») elle fait partie d'un vaste ensemble tourbeux « la lande pourrie » et sa gestion est assurée par le Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie. Sur 14 stations prospectées, 231 espèces d'invertébrés ont été recensées, dont certains taxons sont remarquables pour la région, par exemple les araignées Hygrolycosa*, la punaise* Rhacognathus punctatus *ou l'hespérie* Carterocephalus palaemon*. Ce site présente ainsi un cortège très original d'espèces à très forte valeur patrimoniale sur le plan départemental et régional. Des mesures de gestion seraient à envisager, notamment la réouverture de certaines stations, et le maintien de corridors biologiques.*



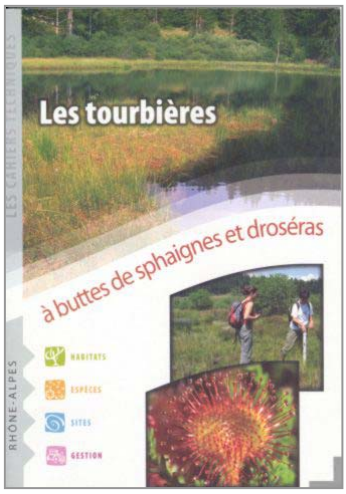
Cet article est disponible au format pdf auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org
Pour plus d'informations sur ce site et les résultats de l'étude, contactez le GRETIA : gretia-af@wanadoo.fr

◆ GOUBET, P. 2005. ***Diagnostic écologique de la tourbière de la Grande Seigne, Passonfontaine, 25. Rapport d'expertise***. Herbiers Universitaires de Clermont-Ferrand. 26 p. + annexes.

Le diagnostic de ce haut-marais a été établi à partir de l'expertise de terrain suivante : profils topographiques (de surface et de subsurface) et pose de piézomètres, profils phytocénotiques (selon la phytosociologie synusiale intégrée) avec cartographie, puis interprétation du fonctionnement passé et actuel et perspectives d'évolution. En l'occurrence, les profondes modifications subies par le haut-marais ont entraîné un arrêt de la turfigénèse et le site semble voué à une colonisation par les ligneux. L'auteur formule alors quelques préconisations de gestion à court terme, de suivi à long terme ainsi que des perspectives de recherches complémentaires (bordures, gouilles notamment).

Pour en savoir plus sur ce site, contactez Espace Naturel Comtois : cren-fc@wanadoo.fr

◆ BERENGER, M ; MARCIAU, R. 2007. ***Les tourbières à buttes de sphaignes et droséras***. Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels. Coll. « Les Cahiers techniques ». 19 p.



Aussi appelés tourbières hautes (ou haut-marais), ces milieux sont considérés comme habitats d'intérêt patrimonial, abritant des espèces floristiques et faunistiques témoins d'anciennes glaciations. Sept sites de référence en Rhône-Alpes sont détaillés : la tourbière des Renons (01), les tourbières du Luitel (38), la tourbière de Sagne-Redonde (07), les tourbières de la Grande Pierre Bazanne (42), la tourbière des Planchettes (38), la tourbière des Creusates (73), les tourbière des Houches (74). Les pages consacrées à la gestion synthétisent les éléments du diagnostic (hydrosystème, végétation, faune), les techniques de restauration (restauration hydraulique, décapage, bûcheronnage, dessouchage, valorisation des matériaux…), et le suivi scientifique.

Ce document peut être obtenu sur simple demande auprès du service communication du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels : pascal.faverot@espaces-naturels.fr

◆ LEROY, Th. 2006. **Coenagrion lunulatum *(Charpentier, 1825) en France : répartition, abondance, éléments d'écologie et de conservation (*Odonata, Zygoptera, Coenagrionidae*).** *Martinia*, tome 22, fascicule 4, p. 151-166

> *A partir de recherches bibliographiques et de prospections de terrain (2000-2005), cet article fait le point sur une espèce de libellule rare, emblématique d'Auvergne et jusqu'à présent quasi oubliée…* Coenagrion lunulatum *est une espèce discrète et précoce, qui colonise différents milieux, de la mare de plaine à la tourbière acide de montagne. Présente surtout sur les Monts Dore et du Cézallier, la population semble dans un état de conservation correct mais fragile. La présente étude a permis de doubler les stations connues et de mesurer l'importance européenne de cette unique population française.*

Cet article est disponible au format word auprès du Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ DENUX, O ; SIRUGUE, D. 2006. ***Les zones humides du Morvan : des milieux à haute valeur patrimoniale pour les Lépidoptères.*** *Insectes*, n°143, 4è trimestre, p.23-28

> *Avec ses 7000 ha de zones humides, le Morvan constitue un réservoir de biodiversité pour la faune, notamment les Lépidoptères Rhopalocères. Pour mieux les connaître, et mieux les préserver, l'Observatoire de la FAune Patrimoniale de Bourgogne (OFAPB) a lancé depuis 2001 des études sur 8 espèces patrimoniales de papillons de milieux humides : le Cuivré de la Bistorte, le Cuivré écarlate, le Cuivré des marais, l'Azuré des mouillères, le Nacré de la bistorte, le Nacré de la canneberge, le Damier de la Succise, le Fadet des tourbières. L'article décrit quelques données sur ces espèces, notamment le succès de réintroduction du Nacré de la bistorte à partir d'individus ardennais*

Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ CHEVALLIER, J. 2006. ***L'oiseau roseau***. *Salamandre*, n°177, décembre 2006-janvier 2007, p. 14-21

> *Dans ce dossier « découverte » servi de magnifiques dessins, l'auteur-illustrateur nous invite à une rencontre avec le Butor étoilé. Oiseau rare et très discret, il vit dans l'intimité des roselières ; il se nourrit dans les eaux profondes du marais (poissons, batraciens, invertébrés aquatiques), il niche en France dans quelques régions de plaine (350 couples ont été recensés). Cet échassier est inscrit sur la liste des espèces menacées par la destruction des zones humides.*

Pour s'abonner à cette revue : info@salamandre.net

◆ ***Tout savoir sur le site Natura 2000 « Haute Moder et affluents ».*** Parc naturel régional des Vosges du Nord. 2006. 36 p.

> *Le site « Haute Moder » rassemble en fait 2 sites administratifs distincts : « Cours d'eau, tourbières, rochers et forêts des Vosges du Nord et souterrain du Ramstein » (Moselle) et « la Moder et ses affluents » (Bas-Rhin). Ces entités sont considérées comme un seul site en termes de richesses, d'enjeux et de gestion. Après une introduction sur la démarche Natura 2000, la présente plaquette propose un état des lieux du site et présente les grandes orientations, autour de 4 axes : restaurer et préserver la dynamique naturelle des ruisseaux et rivières sur grès, maintenir la fonctionnalité et la richesse biologique des zones humides, conserver des espaces ouverts à vocation patrimoniale et paysagère aux abords des villages, éduquer sensibiliser et former les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau. A destination des propriétaires sont listés les différents outils (charte, contrats) leur permettant d'agir pour les cours d'eau, les zones humides, les zones agricoles ou les forêts. Le plan d'action est ensuite détaillé par secteur géographique.*



Cette plaquette est téléchargeable à la page suivante :
http://www.lorraine.ecologie.gouv.fr/programmes/espaces/DOCOB/DOCOB_Plaquette_FR4100208.pdf

◆ ***Biodiversité en danger : les bryophytes***. *Espaces naturels de Lorraine*, n°49, janvier 2007, p. 4-5

Les bryophytes (comprenant les mousses, hépatiques et anthocérotes) sont des plantes archaïques de taille réduite (de quelques millimètres à quelques centimètres), qui dépendent de l'eau pour leur reproduction. En touffe ou en tapis, elles constituent des refuges pour la faune invertébrée des milieux humides et forestiers, elles contribuent à la formation de la tourbe et sont des bioindicateurs efficaces de la pollution et de la dégradation des cours d'eau. En France, 1000 espèces sont connues (1800 en Europe). En Lorraine, les connaissances des bryophytes restent encore trop partielles. Aussi, le Conservatoire des Sites Lorrains s'est engagé à prendre en compte les bryophytes dans sa stratégie de préservation de la biodiversité, à travers les 3 axes suivants : amélioration de la connaissance (par des inventaires systématiques en tourbières, pelouses et forêts), intégration des espèces patrimoniales comme objectifs de conservation des sites protégés, priorité de protection des sites sur la base d'espèces de mousses à très forte valeur patrimoniale.

Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ FRANCOIS, Alexandre. 2006. ***Inventaire des invertébrés de la tourbière de Paimpont (Ille et Vilaine) : Étude du peuplement d'invertébrés et recherche ciblée d'espèces tyrphophiles***. Groupe d'Etude des Invertébrés d'Armorique (GRETIA). 29 p. + annexes

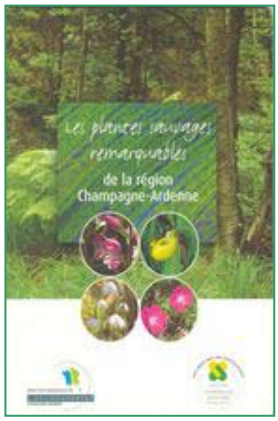


Cette étude a été menée à la demande du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, sur un site classé Espace Naturel Sensible : la tourbière de l'étang de l'abbaye à Paimpont, peu connue sur le plan entomologique. Elle rassemble les données sur 369 espèces d'invertébrés, dont 186 sont le fait des prospections engagées par la présente étude en 2005. Trois groupes systématiques ont fait l'objet d'une étude de peuplement : les Odonates (17 espèces), les Orthoptères (15 espèces) et les Lépidoptères (30 espèces). Les éléments recueillis donnent l'image d'une tourbière bien conservée et riche sur le plan des invertébrés. Des recommandations sont alors formulées pour une gestion conservatoire du site en, faveur de ces espèces. En ce qui concerne la suite à donner à cette étude, le Conseil Général a été incité à surveiller l'évolution des mares et de la zone pâturée, par des suivis de peuplement d'Odonates et d'espèces ciblées d'Orthoptères.

Ce rapport est disponible au format pdf auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

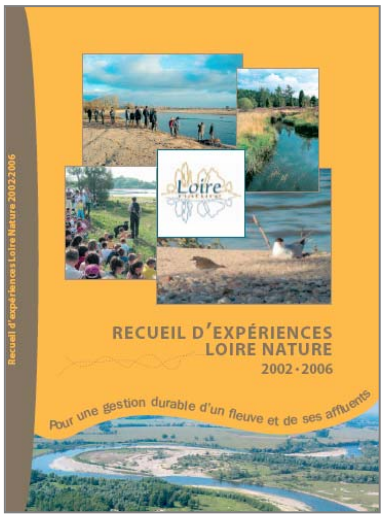
◆ CHIFFAUT, A. 2007. ***Les plantes sauvages remarquables de la région Champagne-Ardenne***. DIREN Champagne-Ardenne / Conseil régional de Champagne-Ardenne. 115 p.

La première partie introductive présente quelques généralités sur la région (secteurs biogéographiques, types de milieux naturels, enjeux patrimoniaux) et les dispositifs de protection du patrimoine naturel. La deuxième partie détaille 75 espèces parmi les plantes sauvages protégées les plus représentatives et les plus remarquables de la région. Présentée par milieu, chaque espèce fait l'objet d'une fiche : nom commun/nom latin, photo, carte de répartition, écologie, niveau de menace (de 1 à 3), niveau de protection de la plante, et nom des sites où cette plante est protégée. On lira plus particulièrement les chapitres consacrés aux plantes des « tourbières et marais alcalins » et « tourbières et marais acides ». L'objectif de ce document est ici de sensibiliser le public et les décideurs à la richesse et à la protection de ce patrimoine.



Cet ouvrage est téléchargeable, chapitre par chapitre, à la page suivante : http://www.cr-champagne-ardenne.fr/?SID=150&DYN_ID=26
Il peut aussi être obtenu sur simple demande auprès de la documentaliste de la DIREN Champagne-Ardenne : isabelle.mouchot@champagne-ardenne.ecologie.gouv.fr

◆ ***Recueil d'expériences Loire-Nature 2002-2006. Pour une gestion durable d'un fleuve et de ses affluents.*** Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ; LPO ; WWF. 212 p.



Couvrant 110 000 km² (réparti sur 9 régions et 30 départements), le bassin de la Loire possède une biodiversité remarquable et un patrimoine biologique exceptionnel. La 2ème phase du programme « Loire Nature » (2002-2006) a impliqué 19 structures autour de 5 actions thématiques, sur 50 sites d'intervention. Cet ouvrage compile aujourd'hui une centaine d'expériences de gestion sur ce territoire remarquable. Le premier chapitre décrit le programme et ses particularités. Le deuxième chapitre fournit quelques notions d'écologie des hydrosystèmes. Le troisième chapitre détaille les enjeux de préservation des milieux naturels : espaces et espèces, ressource en eau, patrimoine culturel et paysager. Le quatrième chapitre aborde les liens avec les acteurs du bassin : l'agriculture, l'insertion et la professionnalisation, les collectivités, la recherche. Le cinquième chapitre développe les actions à destination des ligériens : actions éducatives, pratiques sportives, sorties nature…Le sixième et dernier chapitre se consacre à la question de la capitalisation et du partage des connaissances. De nombreuses expériences concernent les tourbières et têtes de bassin, notamment en Lozère, Ardèche et en Limousin.

Cet ouvrage est téléchargeable en intégralité à la page suivante :
http://www.loirenature.org/IMG/pdf/recueil_integral.pdf

◆ FRANKARD, Ph. 2006. Les techniques de gestion des milieux naturels et semi-naturels mises en œuvre depuis 1994 dans la RND des Hautes-Fagnes. ***2. Evaluation des techniques de restauration des landes sèches, des landes tourbeuses et des genévrières testées sur le plateau des Hautes-Fagnes.*** *Hautes-Fagnes*, n°4, p. 21-29

> *Conformément au plan de gestion, les différentes techniques de gestion testées visent à réduire la dominance des graminées et à promouvoir le retour des espèces des landes (sèches et tourbeuses). L'article développe les résultats pour chaque technique utilisée : fauchage (pour les landes humides ou tourbeuses), étrépage, fraisage de restauration, pâturage de moutons. En phase de restauration, la méthode la plus efficace reste l'étrépage, mais elle n'est pas transférable partout et sur de grandes superficies ; il conviendra donc de panacher différentes méthodes en fonction des réalités du terrain, avec l'avantage de constituer ainsi une mosaïque de végétation bénéfique pour les différentes espèces. En phase d'entretien, il convient de privilégier le pâturage extensif et le fauchage.*

Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières :
sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ VIRLOUVET, G. 2007. ***Limiter les effets toxiques des traitements anti-parasitaires***. *Espaces naturels*, n°17, janvier, p. 34-35

> *Les traitements antiparasitaires visent à améliorer la santé et les performances zootechniques des animaux, mais des résidus se retrouvent dans leur matière fécale, entraînant ainsi des effets toxiques sur les insectes coprophages (coléoptères et diptères). Cette toxicité s'exprime par des effets létaux (mortels) et sub-létaux : réduction de ponte, ralentissement du développement…L'auteur, vétérinaire, présente quelques règles à suivre : limiter le nombre des traitements par une gestion raisonnée du parasitisme, choisir les molécules antiparasitaires les moins toxiques (par exemple la moxidectine, ou mieux les benzimidazoles et le lévamisole), prendre en compte la vulnérabilité des populations d'insectes coprophages. Un encart décrit l'étude actuelle de suivi du parasitisme sur le territoire du Parc naturel régional de Camargue.*

Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières :
sylvie.raboin@pole-tourbieres.org
Pour recevoir régulièrement cette revue, abonnez-vous auprès de : espaces-naturels@mediaterra.fr

◆ BIAU, A ; DUCROS, A ; PULOU, J. 2006. ***Neige artificielle : raisons et déraisons***. *Lettre eau de France Nature Environnement*, n°37, décembre, p. 14-15

> *Aujourd'hui, 15% de la surface des pistes de ski françaises est enneigé artificiellement au moyen de canons à neige. Ce dispositif nécessite 10 à 15 millions de m^3 d'eau par an, provenant pour 55% des retenues collinaires, pour 30% des cours d'eau et pour 15% du réseau d'eau potable (chiffre 2004-05). Il nécessite également 100 Gigawattheure de consommation énergétique. L'extension de ces équipements à l'ensemble des stations françaises (perspective renforcée par le réchauffement climatique et la régression de l'enneigement) aboutirait à multiplier par 5 la consommation en eau et en énergie. On sait pourtant que ces pratiques ont des impacts importants à l'échelle locale : assèchement d'un torrent de montagne, dégradation de la qualité de l'eau, manque d'eau pour les communes…De plus, ces aménagements nécessitent d'importants ouvrages connexes, notamment des pistes d'accès pour les engins de chantier et de maintenance, entraînant une dégradation de l'environnement de proximité et des problèmes de sécurité (glissements de terrains). Enfin, ces retenues sont construites au niveau des dépressions et détruisent souvent des sites naturels remarquables (zones humides, tourbières…).*

Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ WIBAUX, B. 2006. ***Quand les forestiers protègent les milieux aquatiques en zones de montagne.*** *Adour-Garonne*, n°96, décembre, p. 27

> *Avec 55% de son territoire en forêts, le Parc naturel régional Millevaches en Limousin participe actuellement à une action-test avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne sur la prise en compte des spécificités des « têtes de bassin » dans les politiques de préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques. Cette action comporte 2 volets : comment préserver les zones humides et gérer au mieux les nombreux étangs ? comment améliorer la gestion forestière vis-à-vis de l'eau ? Elle se traduira par des actions innovantes, telles que charte de pratiques sylvicoles, chantiers pilotes…impliquant l'ensemble des acteurs de la filière bois. Les résultats sont attendus au second semestre 2007.*

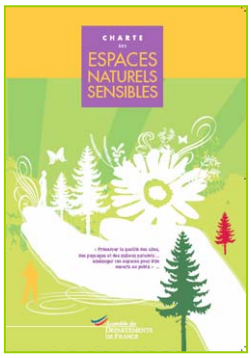
Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ ***Les Marais de l'Erdre (44) : la feuille de Natura 2000***. Février 2007. Syndicat mixte EDEN. 4 p.



Ce numéro dresse à mi-parcours un premier bilan des actions réalisées, par rapport au programme prévu dans le document d'objectifs validé en 2003. Des études ont été engagées sur des habitats (herbiers aquatiques, réhabilitation de marais, CREZH,..) ou des espèces (chauves-souris, frayères à brochets). D'importants travaux ont été menés s'appuyant sur différents types de contrats : des contrats Natura 2000 de restauration et d'entretien de milieux ont concerné la forêt alluviale à Aulnes sur l'île de Mazerolles, et la tourbière de Logné ; cinq Contrats d'Agriculture Durable (CAD) ont été signés pour une superficie totale de 40 ha de marais, soit 18% des terres agricoles du périmètre Natura 2000 ; un Contrat Territorial d'Exploitation (CTE) Pêche professionnelle a permis d'engager des actions de lutte contre la jussie (arrachage manuel). La Charte Natura 2000 (institué par la loi DTR) du site est en projet pour 2007 afin que les propriétaires s'engagent concrètement dans des pratiques de gestion compatibles avec le DOCOB.

Cette lettre est téléchargeable à la page suivante :
http://perso.orange.fr/eden-sur-erdre/telechargements/doc/N2000/FeuilleNATURA_02-07.pdf



◆ ***Charte des espaces naturels sensibles***. Assemblée des Départements de France. 2006. 4 p.

Instaurés par la loi du 18 juillet 1985, les Espaces Naturels Sensibles sont un élément majeur de la politique départementale d'aménagement du territoire, appuyée sur deux outils : la TDENS et le droit de préemption. La présente charte, rédigée par un groupe d'experts, comprend 9 articles, considérés comme un cadre de référence commun aux politiques départementales. 35 départements ont d'ores et déjà signé la charte, qui sera ultérieurement complétée par un guide méthodologique et technique de recueil d'expériences.

Cette plaquette est téléchargeable à la page suivante :
http://www.departement.org/webdav/site/adf/shared/internet/ACCUEIL/ENVIRONNEMENT/Acces%20a%20la%20charte.pdf

◆ ROUSSEAU, DD ; HATTE, Ch ; GUIOT, J ; DUZER, D ; SCHEVIN, P ; KUKLA, G. 2006. ***Reconstruction of the Grande Pile Eemian using inverse modeling of biomes and delta13C***. Quaternary Science Reviews, n°25, p. 2806-2819

Une nouvelle méthode de reconstitution des conditions paléoclimatiques entre 130 et 100 000 ans cal BP, d'après l'analyse pollinique et isotopique, a été appliquée à une carotte de la tourbière de la Grande Pile (Haute-Saône), GPXXI, encore jamais étudiée à ce jour. Nous avons appliqué l'approche de type modélisation inverse basée sur le modèle de végétation Biome4. Cette méthode utilise le $\delta^{13}C$, mesuré en parallèle aux données polliniques, comme contrainte au modèle. Tout d'abord, les biomes et le $\delta^{13}C$ simulé par le modèle ont été comparés avec les différents biomes issus des données polliniques. Le $\delta^{13}C$ simulé prend en compte l'effet de dégradation sur la matière organique conservée. Cette procédure permet d'obtenir les températures et précipitations annuelles, aussi bien que les températures des mois les plus chauds et les plus froids. L'étude montre que durant l'Eémien stricto sensu, les précipitations reconstituées sont sensiblement équivalentes aux valeurs actuelles et relativement stables. Les épisodes glaciaires et le périglaciaire sont caractérisés par de très faibles précipitations. Les températures estimées indiquent toutefois différentes phases, et plusieurs oscillations sont mises en évidences. Les valeurs les plus hautes sont atteintes autour de 124-125 000 ans BP, mais deux autres intervalles chauds ont pu être identifiés. Les variations des températures semblent être en relation avec les oscillations de celles de la surface de la mer dans la région de l'Atlantique Nord. Elles concordent aussi avec le rythme de constitution de la calotte glaciaire dans l'hémisphère Nord. Des variations saisonnières sont aussi identifiées dans l'estimation des températures des mois les plus chauds et les plus froids.

Cet article est disponible au format pdf auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ AUTERIVES, Ch. 2005. ***Influence des flux d'eau souterraine entre une zone humide superficielle et un aquifère profond sur le fonctionnement hydrochimique des tourbières : exemple des Marais du Cotentin, Basse-Normandie.*** Université de Rennes I : Géosciences. 200 p. + annexes.

La présente étude s'est déroulée à la demande du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, face à l'exploitation en eau potable des aquifères sous-jacent aux zones humides du marais. Les tourbières (holocènes) des marais du Cotentin reposent sur des bassins sédimentaires sableux aquifères. Elles ont été ici abordées selon 3 approches : caractérisation du fonctionnement hydrogéologique de la tourbière, étude des processus biogéochimiques, développement d'un outil de modélisation (avec le logiciel Modflow). La modélisation a permis d'apprécier la sensibilité de la tourbière aux effets du climat et de la pression anthropique (pompage) : le fonctionnement hydrologique de la tourbière est en effet contrôlé par l'aquifère des sables. La compréhension globale des interactions zone humide-aquifère-réseau hydrographique a ainsi permis de proposer des perspectives de gestion de la zone humide.

Ce rapport est disponible au format pdf auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ COMONT, L. 2006. ***Etude des processus de stockage de la matière organique et de régénération des tourbières dégradées après exploitation : sites du Russey (Jura français), de la Chaux d'Abel (Jura suisse) et de Baupte (Cotentin, France).*** Université d'Orléans. 227 p.

Laure Comont s'est intéressée, dans son travail de thèse, à la capacité des tourbières à séquestrer le carbone, et aux possibilités de régénération de tourbières dégradées, en prenant deux exemples dans le massif du Jura et un en Normandie, dont le degré de régénération spontanée était différent. Elle s'est spécialement penchée sur le mode et l'ampleur du stockage du carbone dans la tourbe en fonction de l'avancée des processus de régénération dans les tourbières. Ce travail a été réalisé dans le cadre du programme européen 'RECIPE' (= Réconcilier l'exploitation commerciale de la tourbe avec la biodiversité dans les écosystèmes tourbeux) et a cherché à identifier des indicateurs qualitatifs et quantitatifs des processus de stockage de la matière organique dans des tourbières anciennement exploitées.

Elle s'appuie particulièrement sur une analyse géochimique générale (carbone, azote et soufre), un examen d'échantillons de tourbe au microscopes classique et électronique à balayage, et une étude moléculaire des sucres, cellulosiques ou hémicellulosiques, une étude de la biomasse et de l'activité microbienne.

Elle a pu notamment montrer que des sucres différents, ainsi que des rapports carbone/azote différents, caractérisaient certaines des espèces de sphaignes, polytrics ou linaigrettes présents dans la tourbe, de manière variable selon les organes considérés.

L'étude de profils de tourbe des sites considérés a montré une évolution des paramètres mesurés, la tourbe ancienne présentant notamment des valeurs de C/N et des teneurs en sucres plus faibles que la tourbe d'accumulation récente. Le rapport sucres cellulosiques / hémicellulosiques apparaît aussi comme un bon indicateur de biodégradation de la matière organique.

Cette thèse pourra contribuer à la réflexion sur les capacités des tourbières en matière de stockage du carbone, et à préciser et suivre les différences entre des sites encore en bon état et ceux qui ont été endommagés, qu'ils aient subi début de régénération spontanée ou bénéficié d'une intervention de restauration étant riche d'enseignements. Parmi les applications pratiques possibles, on perçoit l'intérêt de disposer d'indicateurs, comme les sucres ici étudiés, qui sont à mesurer dans une tourbe se modifiant au fil du temps et des interventions, pour suivre l'évolution de chaque tourbière en cours de régénération.

◆ ***Dossier Europe***. *Zones humides infos*, n°53, 3è trimestre 2006, 32 p.

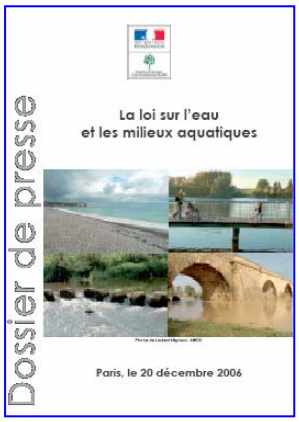
L'Europe est passé d'une politique favorisant la dégradation des zones humides (via la PAC) à une politique de conservation de ces milieux en tant que patrimoine naturel et lieux de ressource en eau (Natura 2000, Directive Cadre sur l'Eau). Dans ce nouveau contexte, l'Europe est ici abordée en tant que lieu d'échanges de cultures et de savoir-faire concernant les terres humides. Un premier point concerne les organismes compétents au niveau européen et international, avec un accent particulier sur le « Centre Thématique européen sur la diversité biologique », sur le réseau Eurosite, sur la Convention de Ramsar, sur le dispositif Life Nature, et sur Birdlife international. Un deuxième point est consacré aux textes juridiques européens sur les zones humides. Un article se penche spécifiquement sur l'histoire des dessèchements des zones humides à l'échelle européenne. Le dossier se poursuit avec des exemples de gestion des zones humides en Belgique, Hollande, Espagne, Italie, Suisse, Allemagne, Hongrie, Pologne, Biélorussie, Roumanie et Bulgarie. Un article est spécifiquement consacré aux tourbières de Galice menacées par des parcs éoliens.

Pour recevoir cette revue, contactez la SNPN : snpn@wanadoo.fr

Retour au sommaire

ACTUALITES

❑ *Promulgation de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMNA)*, le 30 décembre 2006 *(parution au Journal officiel du 31-12-06)*



L'ambition de cette loi est de permettre d'atteindre les objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) d'octobre 2000, en particulier le **bon état des eaux d'ici 2015**. La loi passe en revue : la préservation des milieux aquatiques, la gestion quantitative de l'eau, la préservation et la restauration de la qualité des eaux, la qualité des eaux marines et littorales, l'assainissement, le prix de l'eau, l'aménagement et la gestion des eaux, les agences de l'eau, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) et l'organisation de la pêche en eaux douces. Elle donne de nouvelles orientations sur les points suivants :

- l'organisation des agences de l'eau pour une meilleure efficacité,
- des outils pour lutter contre les pollutions diffuses et notamment concernant les zones humides d'intérêt particulier,
- la reconquête de la qualité écologique des milieux aquatiques,
- la gestion locale et concertée des ressources en eau,
- la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la gestion des ressources en eau.

Le dossier de presse (37 p.) du MEDD est téléchargeable à la page suivante :
http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_presse_lema_20-12-06.pdf
Le texte intégral de la loi est téléchargeable à la page suivante :
http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/loi_eau_milieux_aquatiques_301206.pdf

❑ *Parution du décret sur les critères de définition et de délimitation des zones humides (décret n° 2007-135 du 30 janvier 2007)*

Le décret prévoit que les critères à retenir sont relatifs à la morphologie des sols liée à la présence prolongée d'eau d'origine naturelle et à la présence éventuelle de plantes hygrophiles. En l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide. Un arrêté des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture viendra établir les listes des types de sols et des plantes hygrophiles.

Ce texte est téléchargeable à la page suivante :
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=DEV00640051D#

❑ *Un projet de circuit automobile dans le Parc naturel régional Périgord-Limousin*

Le « domaine de Bagatelle », site de 80 ha sur le territoire du PNR Périgord-Limousin, a été acheté en 2003 par des industriels britanniques ; ces derniers ont décidé d'y implanter un musée vivant de l'automobile (pour un budget prévisionnel de 17 millions d'euros) comprenant un circuit automobile (plus grand que celui du Mans), un complexe de loisirs avec un musée de voitures historiques, un centre hôtelier de luxe, un restaurant haut de gamme, un centre équestre et autres bâtiments administratifs.
Du point de vue écologique, le site héberge 42 espèces animales d'intérêt communautaire, et possède de nombreuses zones humides (sources, étangs, tourbières….). Le Conseil national de protection de la nature, le 20 novembre 2006, a estimé ce projet incompatible avec le classement de ce territoire en Parc naturel régional et a souhaité attirer l'attention du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable sur la procédure d'autorisation en cours. Une enquête publique est prévue début 2007.
Pour en savoir plus, consulter le site de l'association Court-circuit : http://www.court-circuit-dordogne.com
(*Courrier de la nature*, n°231, janvier-février 2007)

❑ *Jeudi 15 mars 2007 : Conférence sur les plantes carnivores et leurs milieux de vie. Nantes* *(Grande salle de la Médiathèque)*

Cette curiosité botanique correspondant à une adaptation très spécifique occupe une « niche écologique » très étroite. Laurent JEANNEAU, président de Dionée l'association française des amateurs de plantes carnivores dont le but est de promouvoir la connaissance et la protection de ces plantes mystérieuses, nous parlera bien entendu de leur diversité, mais aussi de la fragilité de leurs milieux et des actions qui peuvent être entreprises pour conserver ces habitats remarquables.

❑ *Du 1er mars au 30 avril 2007 : Opération « Fréquence Grenouille »*

Le réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels propose au grand public plus de 180 manifestations pour découvrir les zones humides (mares, tourbières, prairies humides,…) et leur faune par le biais d'expositions, de sorties guidées, de diaporamas, de chantier de sauvetage de batraciens,…Cette opération nationale permet de sensibiliser la population sur la nécessité de protéger ces milieux rares, indispensables à la préservation de la ressource en eau ou à la lutte contre les inondations.

Concernant les tourbières, on notera par exemple, les animations suivantes :

- *en Aquitaine*

les dimanches 18 et 25 mars : sur les tourbières de Vendoire (24), diaporama-débat et visite de terrain. Contactez le Conservatoire d'espaces naturels des sites de l'Aquitaine au 05.59.32.65.19 ou ena_pau@hotmail.com

- *en Centre*

vendredi 13 avril : la tourbière des Landes (18) présentée par des élèves d'école primaire.

Contactez le Conservatoire du patrimoine naturel du Centre au 02.38.77.02.72 ou siege.orleans@conservatoires-espacesnaturels-centre.org

- *en Champagne-Ardenne*

samedi 10 et dimanche 11 mars : chantier-nature dans les marais de Saint-Gond (51) de débroussaillage de dépressions humides envahies par les saules

samedi 10 mars : chantier-nature dans le marais du Paradis (08)

Contactez le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne au 03.26.56.35.11 ou cpnca.08.51@wanadoo.fr

- *en Picardie*

samedi 10 et dimanche 11 mars : travaux de restauration du marais de Monchy-Saint-Eloi (ancienne tourbière alcaline aujourd'hui boisée) : bûcheronnage, débroussaillage, désenvasement de mare. Contactez la mairie au 03.44.71.00.68

vendredi 30 mars : contes et histoires étranges sur le marais de Bourneville (60), tourbière exploitée durant les deux guerres mondiales

samedi 31 mars : travaux d'entretien sur le Grand Marais de la Queue (80)

Contactez le Conservatoire des Sites naturels de Picardie au 03.22.89.63.96 ou contact@conservatoirepicardie.org

Le programme détaillé des animations de chaque région est consultable à la page suivante :
http://www.enf-conservatoires.org/FG07_programme.htm

Un dossier de presse peut aussi vous être envoyé sur simple demande à la Fédération des Conservatoires : dominique.cheriere@enf-conservatoires.org

❑ *Les Britanniques achètent des marais en Pologne pour protéger des oiseaux*

Pour la première fois de son histoire, la RSPB (société royale de protection des oiseaux), en partenariat avec l'organisme polonais OTOP, a acheté 1000 hectares de marais dans l'est de la Pologne (dans la région de Biebrza). Ce site accueille notamment 80% de la population européenne du très rare phragmite aquatique.

Pour lire le communiqué de presse : http://www.rspb.org.uk/international/conservation/landpurchase.asp

❑ *3-5 avril 2007 : Rencontres nationales techniques sur la gestion des ruisseaux de tête de bassin et zones humides associées*, Maison du PNR du Morvan (Saint Brisson, 58).

Cette manifestation est organisée dans le cadre du programme Life « Ruisseaux de têtes de bassins et faune patrimoniale associée » animé par le PNR du Morvan.
Aujourd'hui encore trop peu souvent prises en compte dans les réflexions d'aménagement du territoire et dans la pratique des activités humaines, les zones humides de tête de bassin sont particulièrement menacées de dégradation, voire de disparition, occasionnant des répercussions sur l'ensemble du territoire en aval. L'objectif de ces Rencontres sera donc d'une part d'échanger sur les techniques et outils de gestion de ces milieux sur la base d'expériences concrètes de gestion et de réhabilitation, et d'autre part de réfléchir ensemble aux modalités et conditions d'une démarche durable conciliant activités humaines et conservation de ces habitats.
Si vous intervenez également sur les zones humides de tête de bassin et souhaitez valoriser votre expérience, une "foire aux expériences" - lieu privilégié pour présenter vos actions et confronter vos techniques, résultats et difficultés - sera proposée tout au long de ces 3 jours ; alors n'hésitez pas à faire part rapidement au PNR des actions que vous souhaitez présenter (10-15 lignes) et du support utilisé.
Le pré-programme et bulletin d'inscription sont téléchargeables à la page suivante :
http://www.liferuisseaux.org/client/preprogramme_invitation.pdf

❑ *Prix Micro-environnement 2007*



Créés en 2006, ces prix sont décernés par la chaîne « National Geographic », en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et Gaz de France. Ils cherchent à récompenser les plus belles actions en faveur de la protection de la faune et de la flore. Peuvent y participer les associations, les collectivités locales, les établissements scolaires et autres collectifs, hors initiatives individuelles. Le 1er prix reçoit 15000 € et du 2ème au 4ème prix, les gagnants reçoivent 5000 €.
Pour constituer son dossier de candidature, téléchargez les documents clés à la page suivante :
http://www.ngcfrance.tv/explore/pme_2007/entrance.aspx
Le dépôt des candidatures s'effectue jusqu'au 8 avril 2007 minuit. La remise des prix s'effectuera au MEDD le 22 mai 2007.
La liste des gagnants de l'édition 2006 est consultable à la page suivante :
http://www.ngcfrance.tv/explore/pme_2007/winners2006.aspx

❑ *15-18 avril 2007 : "Carbon in peatlands : state-of-the-art and future research"*

Ce premier symposium sur le carbone dans les tourbières est organisé par l'Université de Wageningen des Pays-Bas (Groupe de Conservation de la nature et d'Ecologie des Plantes) et « Peatnet », réseau international de chercheurs sur les tourbières du nord. Les scientifiques présenteront des contributions dans divers domaines : biogéochimie, microbiologie, paléoécologie, pédologie, écologie, hydrologie.
http://www.peatnet.siu.edu/CC07MainPage.html

Appels à contributions

❑ *3-6 septembre 2007 : Conférence internationale « Monitoring the effectiveness of nature conservation » / « Suivi de l'efficacité de la conservation de la nature », à Birmensdorf (Suisse)*

Organisé par le WSL, ce symposium s'articulera autour de 3 grandes thématiques :
- Protection et restauration (conservation des milieux et des espèces, listes rouges et listes prioritaires, étude des ressources et stratégies de suivi, études de cas de succès et d'échecs des programmes de conservation)
- Evaluation (échelle de temps, application de modèles, détection et évaluation des changements)
- Politique de conservation (politiques publiques, politiques de l'environnement)

La date limite pour soumettre votre contribution résumée est fixée au 31 mars 2007.
Contact : elizabeth.feldmeyer@wsl.ch
Le programme préliminaire est consultable à la page suivante :
http://www.wsl.ch/event_07/monitoring/program-en.ehtml

❑ *8-11 octobre 2007 : Colloque international « Tourbe et tourbières 2007 ». La tourbe en horticulture et la réhabilitation des tourbières après exploitation : quels enjeux pour demain ? », Lamoura (39),* organisé par le Pôle-relais tourbières.

Un appel à communications est lancé concernant les différentes rubriques du colloque :
→ Dans le volet « la tourbe en horticulture » :

- Définitions, caractéristiques techniques et intérêt de la tourbe et des terreaux,
- Situation actuelle et évolutions possibles du marché des terreaux, avec ou sans tourbe,
- Usages alternatifs à la tourbe,
- Réflexions, sous forme de 3 ateliers, en fonction de la nature des marchés considérés : marché des jardiniers amateurs, des professionnels de l'horticulture, des collectivités utilisant de la tourbe,
- Les perspectives pour l'avenir des supports de culture, dans l'optique d'usages respectueux des tourbières.

→ Dans le volet « la réhabilitation des tourbières après extraction de tourbe »

- Etat des lieux des tourbières exploitées ou en cours d'exploitation en France et en Europe,
- Des expériences de réhabilitation déjà menées dans les différents pays du monde et leurs enseignements,
- Des expériences de réhabilitation en projet et leurs enjeux
- Les connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour la réhabilitation de sites après extraction

Les propositions de communication sont à adresser avant le 15 avril 2007 à Francis Muller, chef de projet du Pôle-relais tourbières : francis.muller@pole-tourbieres.org
Le document détaillé de l'appel à communications est téléchargeable à la page suivante :
http://www.pole-tourbieres.org/docs/appel_a_comm_colloque.doc

❑ *18-20 octobre 2007 : Colloque « Histoire de la tourbe et des tourbières », Laon (02),* organisé par le Groupe d'Histoire des Zones Humides

L'appel à communications porte sur les thématiques suivantes :
→ L'exploitation de la tourbe, nature, répartition géographique et techniques d'exploitation
→ La tourbe et ses usages
→ La tourbe et les sociétés
→ Mémoire, perceptions de la tourbe et des tourbières
Les propositions de communication sont à adresser avant le 1er avril 2007.
Le document détaillé de l'appel à communications est téléchargeable à la page suivante :
http://ghzh.free.fr/Colloque_tourbe_oct_2007.pdf

Retour au sommaire

LES TOURBIERES EN REGION

❑ CENTRE

Un nouveau site préservé : le Marais, à Donnemain Saint-Mamès (Eure-et-Loir)

Propriété communale, ce site de 15 ha abrite un ensemble de roselières et de boisements humides. Découvert dans le cadre de l'inventaire du patrimoine naturel des communes, le site a donné lieu à la signature d'une convention de gestion sur 15 ans. L'intérêt écologique du site réside dans la diversité des biotopes humides ; les roselières abritent de nombreux passereaux nicheurs et accueillent en hivernage le Butor étoilé, espèce en déclin à l'échelle de l'Europe. La Thélyptère des marais, espèce de fougère protégée en région Centre, est présente dans les parties les plus humides. Le plan de gestion validé en juin 2006 prévoit des actions de préservation des roselières, d'approfondissement des connaissances, ainsi qu'un projet d'interprétation. Ce dernier s'est concrétisé par l'aménagement d'une plateforme d'observation du paysage de la rivière et de ses spécificités ; une manifestation est également prévue autour de la coupe de la « rouche » du marais (autrefois utilisée pour la confection des toits du hameau voisin), pour perpétuer une pratique ancienne et rétablir un lien entre le patrimoine naturel et culturel.

Pour plus d'informations, contactez le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre, antenne Eure-et-Loir/Loiret au 02.38.59.97.13

❑ CHAMPAGNE-ARDENNE

Chantier d'insertion-environnement des marais de la Vesle (51) : l'heure du premier bilan.

Les marais de la Vesle (en amont de Reims) constituent, après le marais de Saint-Gond, l'ensemble marécageux le plus vaste de Champagne Crayeuse. Ces marais sont des tourbières plates alcalines topogènes. Suite au diagnostic écologique réalisé en 2003, une gestion du site est mise en place depuis 2004 avec l'association « Reims Espoir », à raison de 25 semaines de travail chaque année : fauche des zones de mégaphorbiaie, de cariçaie, débroussaillage de la strate arbustive (saule, frêne, sureau…), abattage d'arbres de franc pied (vieux peupliers, bouleaux..), exportation ou mise en tas des rémanents. Au total, l'équipe de travaux (5 personnes) a ainsi restauré plus de 7 ha de marais, avec un retour très positif des communes concernées, des propriétaires privés et des chasseurs.

Restauration et revalorisation du sentier d'interprétation au marais de Saint-Gond (51)

Le site a bénéficié d'un premier sentier de découverte en accès libre dès 1996, et d'un deuxième aménagement en 1999. Quelques années plus tard, face au constat de tronçons impraticables voire dangereux, le Conservatoire a mis en place une opération de restauration du sentier, en faisant appel à l'association « Les Blongios ». La première étape a consisté à débroussailler le sentier envahi par les saules et les épines. Un sentier « déroulant » a ensuite été posé sur un géotextile. Une brochure accompagnant le sentier a été éditée fin 2006.

Restauration expérimentale du Petit Marais de Oyes (51)

Cette parcelle fait partie des marais de Saint-Gond dont la quasi-totalité est menacée d'embroussaillement (saules, bouleaux). Pour y remédier, le Conservatoire a décidé d'expérimenter sur cette petite parcelle de 4ha une opération technique qui pourrait être étendue à des parcelles plus vastes. L'entreprise spécialisée a utilisé une pelle hydraulique « marais » avec des chenilles de 86 cm de large pour éviter le tassement et la création d'ornières sur le sol tourbeux. Les saules ainsi arrachés ont été mis en andain et broyés avec un broyeur à axe horizontal à marteau. La pelle mécanique est ensuite intervenue de nouveau pour mettre en tas les broyats pour une éventuelle exportation (valorisation possible auprès de l'entreprise voisine France Tourbe). Cette opération sera suivie d'un pâturage et/ou d'une fauche pour limiter les rejets. Et un suivi scientifique permettra d'évaluer les effets sur le cortège floristique. Parallèlement, une réflexion plus large s'impose sur la gestion du niveau d'eau dans les marais de Saint-Gond ; elle se met actuellement en place avec l'ensemble des acteurs locaux dans le cadre de Natura 2000 sur les futures orientations de gestion des barrages et vannes du site.

Pour plus d'informations sur ces différents sites, contactez le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, antenne des Ardennes et de la Marne au 03.24.30.06.20 ou par mail à cpnca.08.51@wanadoo.fr

❑ POITOU-CHARENTE

Le marais de Clussais-la-Pommeraie (Deux-Sèvres)

Ce site s'inscrit dans une vaste dépression de 1000 ha au sud du département. D'une superficie de 30 ha, il comprend des prairies humides et bocagères, des landes, des boisements, mares et fossés. Depuis 1995, le Conservatoire s'est engagé dans des actions de réhabilitation, après un programme de maîtrise foncière : réouverture de prairies embroussaillées et de fossés, curage de mares, ouverture de clairières dans les taillis de bourdaine…La mise en valeur du site s'effectue à travers des visites guidées.

Pour en savoir plus, contactez le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes : contact@cren-poitou-charentes.org

❑ RHONE-ALPES

Inventaire des zones humides de l'Isère

Avec ses zones de plaines, de moyennes et de hautes montagnes, l'Isère possède une importante richesse en zones humides. L'association AVENIR s'est ainsi engagée pour trois ans (2006-2008) à conduire un inventaire départemental de ces milieux, afin de disposer d'une information synthétique, commune et actualisable. La démarche comprend les étapes suivantes : collecte et traitement des données existantes (références bibliographiques et bases de données d'associations), vérifications et prospections complémentaires sur le terrain, saisie dans la base de données de l'Agence de l'eau et saisie cartographique. Le département a été décomposé en plusieurs territoires de référence selon le Schéma départemental de la ressource en eau et de ses usages. Cette démarche est soutenue financièrement par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, le Conseil général de l'Isère et le Conseil régional de Rhône-Alpes.

Pour plus d'informations : avenir.38@wanadoo.fr

Retour au sommaire

PARMI LES ACTIONS DU PÔLE-RELAIS TOURBIERES

➢ *Appel aux dons pour alimenter la photothèque du Pôle-relais tourbières*

Le Pôle-relais tourbières a mis en place une photothèque spécialisée sur les tourbières, essentiellement à partir des photos prises par l'équipe depuis 4 ans lors de diverses manifestations ou visites de sites. Les illustrations représentent des paysages de tourbières, des espèces floristiques et faunistiques, des dégradations, des aménagements, ainsi que des manifestations liées aux tourbières …Actuellement près de 500 clichés sont d'ores et déjà référencés. Afin de développer ce fonds, et répondre ainsi aux nombreuses sollicitations reçues au Pôle de la part de journalistes, gestionnaires…pour diverses publications, nous vous invitons à nous envoyer quelques clichés libres de droit. Nous manquons par exemple de clichés sur **les engins spécialisés pour la gestion, les résultats de gestion, les appareils de mesure et de suivi.** Ceux-ci ne seront pas utilisés à des fins commerciales mais uniquement dans l'intérêt des tourbières.
Contact : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

➢ *Actions du Pôle en régions*

dans les Pyrénées
La démarche de massifs engagée depuis quelques années dans les Pyrénées se traduira en 2007 par une **rencontre très axée sur le terrain**, qui examinera en détail le cas de la tourbière du Pinet [Ariège et Aude]. Du 20 au 22 juin, le Pôle-relais tourbières et ses partenaires régionaux : Aude Claire, ANA et le Conservatoire des espaces naturels Languedoc-Roussillon, vous proposeront de plancher successivement sur les aspects naturalistes, les aspects fonctionnels et le contexte socio-économique de cette tourbière.

en Normandie
L'Association Française des Ingénieurs Ecologues (AFIE) souhaite organiser une rencontre qui se déroulera le week-end du 12 mai 2007, sur le territoire du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin (lieu à préciser), sur le thème **« Gestion et préservation des zones humides et application de la Directive Cadre sur l'Eau »**. Ces journées comporteraient une demi-journée en salle avec exposés et débats entre intervenants et participants, et une ou deux demi-journées de visites de cas concrets sur le terrain. Reste à préciser les détails et notamment l'ouverture aux non-membres de l'AFIE.

dans les Alpes
Une **rencontre 'tourbières du massif alpin'** se profile, organisé par Roger Marciau, d'AVENIR, rmarciau.avenir@wanadoo.fr. Le séminaire de 2 jours comprendrait des communications, des visites sur les sites où des interventions ont eu lieu ou sont prévues, débats sur les projets. Les 20 et 21 septembre sont retenus à Chamrousse [38].

en Franche-Comté
Les prochaines **'journées techniques des gestionnaires'** se dérouleront pour deux d'entre elles dans le PNR du Haut-Jura (le 7 juin vers Fort-du-Plasne (Grandvaux) ou Combe du Grand Essart, le 4 septembre vers Rouges-Truites et Bellefontaine), pour une autre vers les réserves de Remoray et Frasne et leurs environs (le 8 juin). Ces rencontres sont ouvertes gratuitement à tous gestionnaires de tourbières, scientifiques, techniciens et administratifs, et visent à débattre sur le terrain des choix pris ou à prendre pour la gestion des deux sites que nous visitons dans la journée. Le bon d'inscription peut être demandé auprès de Francis Muller : francis.muller@pole-tourbieres.org

dans le Bassin Parisien et le Nord de la France
La **4e rencontre en faveur des tourbières de cette région** aura lieu les 25 et 26 avril en vallée de l'Authie (Pas-de-Calais et Somme), avec la participation, pour l'organisation, des Conservatoires d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie. Le programme et les invitations seront envoyés aux participants aux rencontres précédentes ; les autres personnes peuvent la demander au Pôle-relais tourbières. Il s'agira d'une part de visiter la vallée et ses zones tourbeuses, l'accent étant mis sur les actions en cours et prévues, et d'autre part de faire le point sur les réalisations déjà effectuées par le groupe de travail (Echo des tourbières spécial Nord - Pas de Calais, Guide de gestion des tourbières et marais alcalines des vallées...) et d'envisager l'avenir (nouvelles publications, actions sur le terrain, thématiques à développer...).

➢ *Document en projet*

Le projet de **recueil sur la gestion des tourbières de l'étage montagnard** avance ; il concernera les Vosges, le Jura, le Massif central et les Alpes françaises. Le Pôle-relais tourbières organisera une 1e réunion de travail en fin de printemps / début d'été à Besançon.
Pour plus d'informations, contact : francis.muller@pole-tourbieres.org

Retour au sommaire

LES TOURBIERES AU-DELA DE NOS FRONTIERES

❑ QUEBEC

◆ PERREAULT, E. ***Projet de protection et de mise en valeur de la Grande tourbière de Villeroy : plan de conservation et de mise en valeur 2006.*** Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec. 43 p. + annexes.



La Grande tourbière de Villeroye couvre une superficie d'environ 1590 ha sur deux régions administratives. Le projet de protection (en 2 phases) engagé dès 2004 vise l'attribution d'un statut officiel d'aire protégée, limité dans un premier temps aux lots publics de la tourbière. Ce projet s'inscrit dans un contexte d'exploitation des ressources naturelles : chasse, culture de la canneberge…Le présent rapport synthétise d'abord les connaissances récentes acquises sur le site du point de vue écologique et des activités humaines. Il liste ensuite les principales opportunités et menaces au projet de conservation. Des options sont alors formulées en termes de statut de protection et de zonages pour la conservation et la mise en valeur.

Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :
http://www.crecq.qc.ca/documents/projets/plan_conservation_tourbiere_villeroy.pdf

◆ Jutras, Sylvain . 2006. ***Growth of tree species and hydrology in managed forested peatlands***, Université Laval : Faculté de foresterie et de géomatique. 141 p.

Cette thèse avait pour objectif d'étudier les interrelations entre la productivité forestière, la compétition pour les ressources et l'hydrologie des tourbières forestières du Québec. Ses études ont montré l'influence significative de la végétation forestière sur le contrôle de la nappe phréatique en milieux forestiers humides. Ce pouvoir de contrôle est favorable à la croissance forestière, mais uniquement dans certaines situations particulières. Selon l'auteur, il semble donc pertinent de recommander des pratiques sylvicoles qui préservent une proportion considérable de la végétation sur les tourbières forestières.

Cette thèse est téléchargeable à la page suivante : http://www.theses.ulaval.ca/2006/23643/23643.pdf

◆ Boudreau, S ; Rochefort, L. 2006. ***Chaire de recherche industrielle du CRSNG* en aménagement des tourbières. Rapport des activités 2003-2006.*** Université Laval, Québec. 119 p. + annexes

*CRSNG = *Conseil de Recherche en Sciences Naturelles et en Génie du Canada*



Le Groupe de Recherche en Ecologie des Tourbières (GRET) poursuit ses activités de recherche depuis 2003 dans le cadre d'une Chaire de recherche, impliquant douze partenaires industriels et de nombreuses compagnies via l'Association canadienne de mousse de sphaigne. Ce rapport dresse le bilan des 43 projets de recherche menés de 2003 à 2006. Pour chaque projet sont indiqués : la liste des chercheurs impliqués, le(s) site(s) où s'est déroulé le projet, les partenaires industriels impliqués (prêt de terrain, matériels…), l'échéancier, la problématique de départ, les objectifs spécifiques du projet, le lien avec les objectifs de la chaire, la méthodologie employée, une brève présentation des résultats, et les publications parues ou en préparation. Globalement ces projets s'articulent autour de 3 grandes thématiques : la restauration écologique des tourbières après récolte de la tourbe, le réaménagement des tourbières après récolte de la tourbe, et la production de biomasse de sphaigne. Ce rapport comprend des contributions en anglais et en français.

Ce document est disponible au format pdf auprès du centre de documentation du Pôle-relais tourbières : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ Shantz, M.A. & J.S. Price (2006). ***Hydrological changes following restoration of the Bois-des-Bel Peatland, Quebec, 1999–2002***. *Journal of Hydrology*, 331: 543-553.

Les efforts de restauration des tourbières exploitées tentent de rétablir des conditions hydrologiques favorables à la régénération des sphaignes. La tourbière de Bois-des-Bel, près de Rivière-du-Loup, a fait l'objet d'un suivi un an avant la restauration et trois ans après la restauration, pour évaluer les changements hydrologiques sur une section restaurée et sur une autre non restaurée. Le changement saisonnier du volume du sol (gonflement / rétrécissement de la tourbe) est évident sur le site restauré, indiquant une réhumidification de la tourbe malgré une période prolongée (19 ans) entre l'abandon du site et le début des mesures de restauration. La réhumidification du site a sûrement bénéficié d'une couche relativement profonde de tourbe résiduelle (1,5 m). Les techniques de restauration ont contribué à retrouver les conditions hydrologiques, bien que son application réussie à différents sites puisse être limitée par les caractéristiques de la tourbe et les conditions climatiques.

Cet article est téléchargeable à la page suivante :
http://www.gret-perg.ulaval.ca/Shantz_Price_J_hydro_2006.pdf

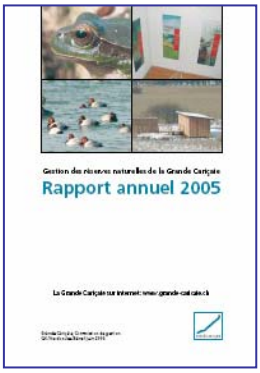
❑ SUISSE

◆ TESTER, U. 2007. ***La Suisse laisse ses marais s'assécher***. *Pro natura*, n°1, p. 22-24

Un nombre croissant de marais s'assèchent et se comblent. C'est le constat de l'association Pro Natura ayant effectué une comparaison de photographies réalisées dans les années 80 et en 2006. Les milieux ouverts ont progressivement fait place à une végétation dense, voire à une forêt. Selon la statistique suisse, de 1983 à 1995, environ 10km^2 de marais ont déjà subi cette évolution. L'auteur souhaite attirer l'attention sur le manque d'actions de son pays pour ces milieux rares et précieux, et sollicite plus de volonté et plus de moyens financiers pour les cantons.

Cet article est disponible sur simple demande auprès du Centre de documentation du Pôle-relais tourbières :
sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

◆ ***Gestion des réserves naturelles de la Grande Cariçaie. Rapport annuel 2005***. Groupe d'Etude et de Gestion de la Grande Cariçaie (GEG). 2006. 52 p.



Vaste ensemble marécageux sur la rive sud du lac de Neuchâtel, la Grande Cariçaie compte 8 réserves naturelles situées sur les cantons de Vaud, de Fribourg, de Berne et de Neuchâtel. Le GEG assure la gestion du site. Le présent rapport d'activité fournit quelques éléments clés de l'année 2005, puis détaille au fil des chapitres les actions d'entretien des zones naturelles, les études et la surveillance scientifique, la protection légale et la surveillance du territoire, l'information et les relations publiques, l'administration et les finances.

Ce rapport est téléchargeable à la page suivante :
http://www.grande-caricaie.ch/spip/IMG/pdf/Rapport_2005.pdf

Retour au sommaire

⇨ Pour tous contacts sur ce bulletin d'information (inscription, annulation d'inscription, communication d'informations, réactions…) : tourbieres-infos@pole-tourbieres.org

⇨ Pour vos recherches d'informations sur les tourbières (bibliographies, personnes-ressources…), n'hésitez pas à prendre contact avec le centre de documentation du Pôle-relais Tourbières :
sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Tourbières-infos est une publication du Pôle-relais Tourbières

Directeur de la publication : Jacques Rousseau-Dufour
Rédaction : Sylvie Raboin,
avec la participation ponctuelle de Francis Muller, Isabelle Jouffroy.
Comité de lecture : Francis Muller, Olivier Manneville, Bruno Mounier,
Jacques Rousseau-Dufour, Alain Salvi

Pôle-relais Tourbières
Fédération des conservatoires d'espaces naturels
32, Grande rue
25000 BESANCON
Tél : 03. 81.81.78.64
Fax : 03.81.81.57.32
pole.tourbieres@enf-conservatoires.org
http://www.pole-tourbieres.org

Le Pôle-relais tourbières est animé par la ***Fédération des conservatoires d'espaces naturels***, dans le cadre du ***Plan d'Action interministériel en faveur des Zones Humides***.

Les Conservatoires d'Espaces Naturels

PLAN D'ACTION POUR LES ZONES HUMIDES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
Direction Régionale de l'Environnement
FRANCHE-COMTÉ

Franche-Comté Conseil régional